

Municipalité de



Pontiac

Municipalité de Pontiac  
2024, Route 148  
Pontiac, Québec J0X 2G0  
Téléphone : (819) 455-2401  
Sans frais : 1-888-455-2401  
Télécopieur : (819) 455-9756  
www.municipalitepontiac.com

## CONSTRUCTION, AGRANDISSEMENT, MODIFICATION D'UN BÂTIMENT OU LOTISSEMENT EN ZONE DE MOUVEMENT DE MASSE

Propriétaire : \_\_\_\_\_

Lot : \_\_\_\_\_

# Matricule : \_\_\_\_\_

Type de travaux : \_\_\_\_\_

*Réf : Article 4.11 et suivants du règlement d'urbanisme 177-01*

Nous sommes conscients que l'emplacement de la construction ou le lotissement décrit ci-haut sera située :

- Dans une zone de mouvement de masse à risque hypothétique (ZRH) et nous déchargeons la municipalité de toute responsabilité et nous sommes entièrement responsables de l'exécution des travaux et tout ce qui pourrait en découler quant à l'émission d'un permis de construction ou de lotissement dans une telle zone.
  - Dans une zone de mouvement de masse à risque faible (ZRF) et nous déchargeons la municipalité de toute responsabilité et nous sommes entièrement responsables de l'exécution des travaux et tout ce qui pourrait en découler quant à l'émission d'un permis de construction ou de lotissement dans une telle zone.
  - Dans une zone de mouvement de masse à risque moyen (ZRM) et nous dégageons la municipalité de toute responsabilité quant à l'émission d'un permis de construction ou de lotissement et ce peu importe la nature. De plus, je m'engage à présenter un rapport détaillé et une confirmation d'ingénieur en sol, comprenant les éléments tel que décrit à l'article 4.11.3 du règlement de zonage 117-01.
  - Dans une zone de mouvement de masse à risque élevé (ZRE) et nous dégageons la municipalité de toute responsabilité quant à l'émission d'un permis de construction ou de lotissement et ce peu importe la nature. De plus, je m'engage à présenter un rapport détaillé et une confirmation d'ingénieur en sol, comprenant les éléments tel que décrit à l'article 4.11.3 du règlement de zonage 117-01.
- \_\_\_\_\_
- Nous nous engageons à fournir une attestation d'un ingénieur en mécanique du sol démontrant que le terrain est apte à recevoir la construction ou le lotissement proposé et à nous conformer aux dispositions du règlement d'urbanisme de la Municipalité de Pontiac.**

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom en lettre moulées